



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 04 juillet 2023 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur.

Présences : Mme Lorraine Doucet-Dion Conseillère siège no 2
Mme Christiane Guillemette Conseillère siège no 5
M. Mathieu Proulx Conseiller siège no 1
M. Daniel Aubé Conseiller siège no 3

M. François Cloutier Conseiller siège no 4 arrive à 19h38
Mme Vanessa Gravel Conseillère siège no 6 arrive à 19h40

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Sylvain Vachon, assiste également à l'assemblée, Mme Nancy Shink directrice générale/gref.-trés. adjointe.

Présence de résidents.

1. Ouverture de la séance extraordinaire et vérification du quorum

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux résidents présents dans la salle, constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. **Mot de bienvenue**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Procès-verbal du 4 avril 2023
 - 3.2 Procès-verbal du 3 mai 2023
 - 3.3 Procès-verbal du 6 et 7 juin 2023
4. **Période questions**
5. **Dépenses**
6. **Correspondance**
 - 6.1 La synthèse du schéma de couverture de risque en incendie avec Duparquet
7. **Comptabilité & employés**
 - 7.1 Bonification pour remplacement de congé
 - 7.2 Fermeture du bureau pour les vacances des employés
 - 7.3 Fondation Dr Jacques Paradis
 - 7.4 Changer la lumière extérieure du garage
 - 7.5 Lumière et poteau au chemin des Sittelles
8. **Divers**
 - 8.1 Programme d'aménagement durable des forêts – PDAF
 - 8.2 Politique d'harcèlement
9. **Camping.**
 - 9.1 Ouverture du camping
 - 9.2 Location de SMG
10. **Varia**
11. **Période de questions**
12. **Dates des prochaines réunions**
 - 12.1 Conseil – Mardi le 8 août à 19h30
 - 12.2 Séance de travail – À Déterminer
13. **Levée de la séance**

2023-07-115

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Aubé, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et laissant le point varia ouvert



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ADOPTÉ.

3. Adoption des procès-verbaux

2023-07-116

3.1 Procès-verbal du 4 avril 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, **APPUYÉ** par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 04 avril 2023 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ.

2023-07-117

3.2 Procès-verbal du 3 mai 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, **APPUYÉ** par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 03 mai 2023 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ.

3.3 Procès-verbal du 6 et 7 juin 2023

Reporté

4. Période de questions

INFORMATION : À la suite du passage de la compagnie Vidéotron pour faire le branchement de certains résidents, il y a eu des branches de coupées au Chemin des Merles et qui n'ont pas été ramassé.

5. Dépenses

2023-07-118

IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Proulx, **APPUYÉ** par Mme Vanessa Gravel et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, les dépenses suivantes :

Les salaires des employés	12 818.55\$
La rémunération des élus	2 201.71\$
Les dépenses faites par paiements pré autorisés	6 667.52\$
Les dépenses de juin à payer en juillet	48 250.20\$

Le tout représentant un total de 69 937.98\$. la directrice générale greffière trésorière adjointe certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ.

6. Correspondance

6.1. La synthèse du schéma de couverture de risques en incendie avec Duparquet

2023-07-119

IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Proulx, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte les modifications apportées à la synthèse du schéma de couverture de risques en incendie à la demande du service incendie de Duparquet.

ADOPTÉ.

7. Comptabilité & employés



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

7.1 Bonification pour remplacement de congé

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Aubé, **APPUYÉ** par Mme Vanessa Gravel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte de bonifier le taux horaire de Mme Nancy Shink agissant comme directrice générale greffière trésorière par intérim depuis le 29 mai 2023.

ADOPTÉ.

7.2 Fermeture du bureau pour les vacances des employés

2023-07-121 **IL EST PROPOSÉ** par M. François Cloutier, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte la fermeture du bureau municipal pour la période du 24 juillet au 04 août 2023 inclusivement pour les vacances estivales des employés.

ADOPTÉ.

7.3 Fondation Dr Jacques Paradis

2023-07-122 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Vanessa Gravel, **APPUYÉ** par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte et autorise de verser un montant de 50\$ à la fondation Dr Jacques Paradis.

ADOPTÉ.

7.4 Changer la lumière extérieure du garage

2023-07-123 **IL EST PROPOSÉ** par M. Daniel Aubé, **APPUYÉ** par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte et autorise de faire le remplacement de la lumière extérieure du garage municipal.

ADOPTÉ.

7.5 Lumière et poteau au chemin des Sittelles

2023-07-124 **IL EST PROPOSÉ** par M. Daniel Aubé, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte et autorise de faire le remplacement du poteau et de la lumière de rue au chemin des Sittelles.

ADOPTÉ.

8. Divers

2023-07-125 **8.1 Programme d'aménagement durable des forêts – PDAF**

CONSIDÉRANT QUE le fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRCAO est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et sur les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestiers);

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 14.3 du règlement relatif au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux, l'aide annuelle octroyée aux projets situés sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danseur ne peut dépasser la



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

somme de vingt mille dollars (20 000\$) (ou quatre-vingt mille dollars (80 000\$) dans certains cas;

CONSIDÉRANT QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rapide-Danseur demande une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intermunicipales ou sur les terres privées et des travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée est de 15 748.46\$

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, **APPUYÉ** par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE MANDATER la directrice générale greffière trésorière afin qu'elle transmette une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la Municipalité de Rapide-Danseur, pour un montant de 15 748.46\$.

ADOPTÉ.

8.2 Politique d'harcèlement

2023-07-126

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, **APPUYÉ** par Mme Vanessa Gravel et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte la politique du harcèlement psychologique au travail et que les personnes suivantes sont désignées pour agir à titre de responsables pour l'application de la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes de la municipalité de Rapide-Danseur soient Mme Line Boudreault, dir.gén.gref.trés. et Mme Christiane Guillemette, conseillère.

ADOPTÉ.

9. Camping

9.1 Ouverture du camping

2023-07-127

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources Naturelles et des Forêts a levé l'interdiction de l'accès en forêt publique;

IL EST PROPOSÉ par Mme Vanessa Gravel, **APPUYÉ** par M. Daniel Aubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'ouverture du camping rustique à partir du vendredi 07 juillet et ce jusqu'au 10 septembre 2023 à moins d'avis contraire du ministère des Ressources Naturelles et des forêts, de la SOFEU et/ou de toute autorité.

ADOPTÉ.

9.2 Location de SMG

2023-07-128

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de location de tous les terrains de camping au même locateur;

ATTENDU QUE le locateur demande une location privée;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, **APPUYÉ** par M. Daniel Aubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le terrain de camping ainsi que l'accès à la descente de bateaux soient entièrement privés et réservés au locateur, l'entreprise SMG Soudure, pour la fin de semaine du 11 au 13 août 2023 inclusivement.

ADOPTÉ.

10. Varia

10.1 Brûlage

Monsieur le maire nous informe que la municipalité a un règlement concernant les brûlages, numéro 2018-08, et nous invite à le respecter.

11. Période de questions

12. Dates des prochaines réunions

12.1 Conseil – Mardi le 8 août 2023 à 19h30

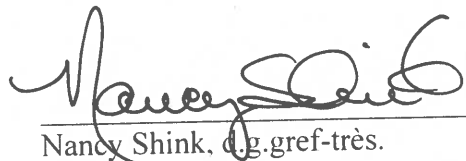
12.2 Séance de travail à déterminer

13. Levée de la séance

2023-07-129

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Aubé que l'assemblée soit levée à 20h05.


Sylvain Vachon, maire


Nancy Shink, d.g. greff-très.
intérimaire